



APCVEB

Association de Protection du Cadre de Vie et de l'Environnement Balmanais

BP 43374, 31133 Balma Cedex

<http://apcveb.free.fr> - apcveb@free.fr

Les effets de la décentralisation

Depuis quelques années, la politique de décentralisation s'est accélérée en France, et de nouvelles collectivités territoriales sont apparues.

Communautés d'agglomération ou de communes, c'est vers elles que se déplacent les centres de décision, un peu plus loin des électeurs et des associations.

C'est ainsi que les problèmes d'urbanisme, de transport, et plus généralement d'aménagement du territoire, se discutent de moins en moins à Balma, et de plus en plus à la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse (CAGT).

Dans ce contexte, quel est l'avenir d'une association comme la nôtre ? Devrons nous disparaître au profit de structures plus larges ? Nous ne le croyons pas : un contact de proximité sera toujours nécessaire. En revanche, il est certain que nous ne pouvons rester seuls et ignorer cette mutation.

C'est pourquoi nous avons entrepris de nous rapprocher de différentes fédérations d'associations. Nous pourrions ainsi accroître notre champ d'action et obtenir une représentation aux yeux des nouveaux centres de décision.

Mais notre poids dans une fédération sera fonction de notre dynamisme et de notre nombre d'adhérents. C'est pourquoi nous avons plus que jamais besoin de vous et de vos idées, afin de construire ensemble des propositions pour demain.

Renaud LAURETTE

Président de l'APCVEB

Lettre d'actualités

12 Novembre 2004

Les avions de Lasbordes

La charte de l'environnement de l'aérodrome de Lasbordes a été signée le 8 Septembre 2004

Les négociations ont été longues et difficiles, la mise au point de ce texte a nécessité 17 réunions. De plus, lorsque le projet a été accepté par la Commission Consultative, en octobre 2003, la Fédération Nationale Aéronautique (FNA) a demandé à ses aéroclubs adhérents de ne pas le signer de peur qu'il ne fasse école et ne soit repris ailleurs. Cette volte face imprévue nous a beaucoup surpris et fait perdre plusieurs mois.

Rappelons que ce sont environ 15 000 personnes qui subissent les nuisances sonores causées par les avions de Lasbordes. L'aérodrome est en effet sur la commune de Balma, mais 6 communes sont directement concernées par le bruit: Toulouse (quartiers est), Balma, St Orens, Quint- Fonsegrives, Pin Balma et Montrabé. Le niveau sonore au passage d'un avion est habituellement d'une intensité 100 fois plus forte que le bruit ambiant.

Le contenu de la charte figure sur le site de l'association ; nous pourrions aussi le communiquer aux adhérents qui le désireront.

Bien qu'imparfaite et notablement éloignée des demandes initiales des riverains, cette charte va dans la bonne direction car les nuisances sonores devraient diminuer (montage de silencieux, restrictions horaires pour les tours de piste, etc.). En outre, un comité de suivi réunissant pilotes, riverains et collectivités locales a été créé pour en vérifier l'application et tenter d'en améliorer le contenu.

Ce qui reste à faire

Equiper en silencieux les avions autres que les avions-école : Les aéroclubs se sont engagés à monter des silencieux d'échappement sur leurs 26 avions école avant septembre 2005. Les

activités d'écolage sont en effet celles qui génèrent les plus fortes nuisances sonores avec les tours de piste ; cette mesure est donc importante. Cependant il y a 100 avions basés à Lasbordes ce qui signifie que 70% de la flotte ne sont pas concernés par cette mesure. Ils volent moins souvent que les avions école et ne font pas de tours de piste mais il faudra à terme les équiper en silencieux y compris les avions construits en kit par des amateurs.

Monter des hélices plus silencieuses (multi pales) : Elles interviennent pour 40 à 50 % dans le bruit total. Certaines sont déjà disponibles, la charte prévoit seulement de suivre les études en cours, restera à équiper les avions de Lasbordes à mesure qu'elles seront homologuées.

Délocaliser à terme les tours de piste sur des sites pouvant accueillir ce type d'activité. Les collectivités locales et l'administration se sont engagées à re-dynamiser ce dossier.

ZAC de GRAMONT

Durant ces derniers mois, l'APCVEB est demeurée très attentive sur les différents dossiers liés à l'urbanisme, et notamment le projet de ZAC de GRAMONT. Les informations obtenues via ses membres participant au Comité Consultatif de l'Urbanisme sont les suivantes :

Par rapport au dossier présenté lors de la réunion publique de décembre 2003, l'emprise de la ZAC a été notablement réduite, passant d'un peu plus de 150 hectares à 113 hectares. La surface consacrée aux activités a légèrement diminué ; en revanche, le nombre de logements a été quasiment maintenu (1000 logements programmés désormais, contre 1150 environ dans le projet précédent). Rappelons de plus que l'ensemble de la zone (et donc les logements) se trouve sous le circuit de l'aérodrome de Lasbordes.

Cette évolution du projet est source d'inquiétude pour l'APCVEB : la ZAC doit contribuer à l'objectif général de mixité sociale. Cet objectif, soutenu par l'APCVEB, requiert pour être atteint une qualité minimale en terme de cadre de vie et

L'APCVEB est une association loi de 1901 déclarée à la préfecture de la Haute Garonne le 8 février 1990 sous le numéro 3/19028. Elle rassemble des balmanais de toutes tendances dans le but d'améliorer et de valoriser le cadre de vie de la commune.

Si vous êtes intéressés par nos actions, ou si vous souhaitez nous voir traiter d'autres sujets, n'hésitez pas à nous contacter par messagerie apcveb@free.fr ou par courrier. Nous serons heureux de vous accueillir lors d'une séance du conseil d'administration, qui se tient le deuxième ou le troisième vendredi de chaque mois. En attendant, visitez notre site internet <http://apcveb.free.fr> pour plus de détails sur les sujets évoqués ici.

d'infrastructure qui s'accommode mal d'une densification excessive. Or, il est à craindre que la réduction du projet concerne en premier lieu les équipements collectifs : espaces verts, aménagements ou re-calibrages de voies de circulation. Et, c'est bien la question des infrastructures, notamment de transport, qui avait soulevé les réserves les plus importantes des balmanais sur le projet initial. A ce titre, soulignons quelques points:

- les études de trafic sur le nouveau projet confirment les prévisions initiales : 15 à 16.000 véhicules/jour sont attendus sur la rue St Jean prolongée, contre 7.000 actuellement;
- compte-tenu de l'ampleur de l'aménagement (même dans sa version "allégée"), le Schéma Directeur de l'Agglomération Toulousaine prévoit la mise en place d'un boulevard urbain structurant entre l'échangeur de l'Union (A68) et le futur échangeur de Lasbordes (déviation de la RN126), ainsi que la mise en place d'un transport en site propre des Argoulets à l'Union par la RN88.
- le tracé de la voirie principale en arc de cercle à l'intérieur de la ZAC aboutit sur (ou coupe) la route départementale 112 (20.000 véhicules/jour) à Gramont sans aucun aménagement ; c'est pour le moins surprenant et inquiétant vis à vis de la sécurité.
- le projet actuel ne prévoit pas non plus de liaison routière adaptée entre Gramont et le centre de Balma ; la conséquence risque d'être que cette ZAC corresponde plus à la création d'un nouveau quartier de Toulouse qu'à l'extension harmonieuse de notre commune.

L'APCVEB restera donc vigilante afin que le projet de ZAC-Gramont ne soit réalisé qu'avec la garantie que le montage financier permette la réalisation des équipements indispensables.

Rappelons enfin, que nous restons globalement défavorables à la poursuite de la densification de l'agglomération au travers d'opérations de ce type, qui attirent toujours plus de personnes sur l'agglomération, au détriment d'une politique d'équilibrage régional. L'attrait de l'agglomération et plus particulièrement de la commune, réside dans la qualité de vie qui y est associée : ne tombons pas dans la caricature des banlieues tentaculaires de la région parisienne.

Balma is Black

Ces dernières années, la mairie de Balma s'est lancée dans un vaste projet de rénovation des réseaux et de la voirie des "vieux" quartiers du centre : route de Mons, rue de la Poste, allées des Mimosas et rues avoisinantes ... bientôt la rue Gérard Philipe ...

Réfection des chaussées, création de zones 30, de pistes cyclables sont autant d'aménagements qui "facilitent et humanisent Balma au quotidien". Mais pourquoi toutes ces nouvelles infrastructures sont-elles systématiquement réalisées avec un enrobé uniformément NOIR ? L'utilisation de couleurs "plus gaies" : brique, vert, bleue, tel que nous pouvons le voir dans de nombreuses communes environnantes n'aurait pas comme seul avantage une évidente amélioration sur le plan esthétique. Elle renforcerait aussi notablement la discrimination (perception) des différentes zones : trottoir, piste cyclable, chaussée, et améliorerait ainsi significativement la sécurité mais aussi le confort des usagers.

Par ailleurs, ce matériau, noir, présente le coefficient d'absorption thermique le plus élevé ce qui promet quelques chaleurs lors des prochains étés. Balma couleur, Balma bonheur !

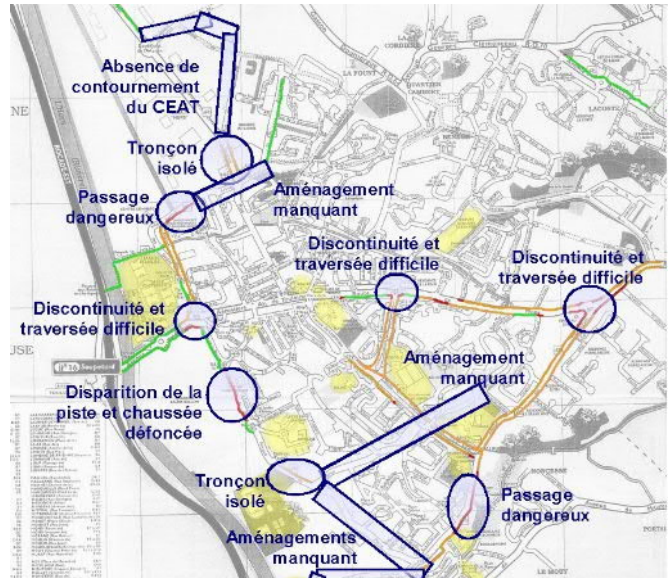
Pistes cyclables

Dans la dynamique de la journée sans voiture (le 22 septembre dernier), nous avons eu l'idée d'arpenter systématiquement les pistes

cyclables de Balma, pour en constater précisément l'état. Le constat (détaillé sur notre site internet) n'est pas brillant.

La première constatation est que la peinture contribue bien plus que de vrais aménagements à la constitution du réseau cyclable. En conséquence, si certains tracés sont d'une largeur correcte, d'autres deviennent purement symboliques et ne présentent aucune garantie de sécurité pour les cyclistes.

La seconde chose qui frappe, en parcourant les pistes, c'est l'absence de continuité. En pratique, comment un adolescent habitant dans le centre se rend-il aux terrains de tennis ? Comment va-t-on de la Fount à la piscine ? de la Marqueille au collège ? et, demain, du Cyprié au Métro ?



On le voit, il reste beaucoup à faire. Promouvoir les modes de transport doux au cours d'événements comme la journée sans voiture est une bonne chose, mais l'action concrète manque pour le moins de visibilité. On ne peut que regretter, par exemple, que le Comité Consultatif des Transports et de l'Environnement ne se réunisse pour ainsi dire plus. Alors que l'aménagement de la ville se redessine à l'occasion du PLU et du PDU, rediscutons concrètement et publiquement des aménagements à planifier.

En bref ...

- **Aérodromes** : La loi sur les responsabilités locales prévoit le [transfert](#) de la propriété et de la gestion de la plupart des aérodromes vers les collectivités territoriales à l'horizon 2007. Nous prenons contact avec le préfet pour analyser les conséquences concernant Lasbordes et la [charte](#) qui vient d'être signée.
- **Clos St Pierre** : les aménagements de sens uniques et de stationnements discutés avec des représentants des riverains ont été mis en place et semblent donner satisfaction. En revanche, aucune suite n'a été donnée sur l'aménagement du carrefour Provence/Rte de Pin-Balma, qui était pourtant le point le plus critique sur le plan de la sécurité.
- **Seconde rocade**: la mairie de Toulouse a entrepris une campagne de publicité importante pour promouvoir une seconde rocade. Cette question nous semble n'être qu'une partie d'un problème plus général lié à la vision que les décideurs auront de la croissance et des modes de déplacements de l'agglomération toulousaine. Qu'en pensez-vous ?